



Nay, le 2 Septembre 2013

# PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

## FICHE D'INFORMATION : POUR LA POPULATION

**L**a commune de Nay est soumise à certains risques majeurs (inondation, glissement de terrain, séisme, transports de matières dangereuses, risques météorologiques,.....)

Afin d'assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus, la Commune élabore actuellement son Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.) Ce plan prévoit notamment **un recensement des personnes vulnérables** (personnes âgées, isolées, handicapées...) habitant sur le territoire de la commune, afin de permettre une intervention adaptée en cas de déclenchement d'une alerte liée à un événement majeur. (Document téléchargeable sur le site internet de la commune : [villedenay.fr](http://villedenay.fr) ou à retirer à l'accueil de la mairie) La commune va mettre en place un système d'alerte via SMS. Nous souhaitons pour cela que vous nous donniez votre autorisation en notant au dos votre accord (cocher la case).

Le P.C.S. établit également **l'inventaire des moyens humains et matériels (personnes ressources)** disponibles, susceptibles de renforcer les actions de sauvegarde et d'assistance aux personnes sinistrées.

Une meilleure connaissance de tous les habitants, «personnes vulnérables» ou «personnes ressources», nous permettra de mieux réagir en cas de crise.

Cette fiche de renseignements vous concerne donc :

- ❖ **Si vous êtes habitants de Nay** pour une mise à jour de notre annuaire de crise,
- ❖ **Si vous êtes une personne vulnérable ou si vous en hébergez une.**
- ❖ **Si vous pouvez aider la commune** en mettant vos compétences ou du matériel à disposition de la commune en cas de crise majeure.

Aussi, nous vous remercions de bien vouloir renseigner cette fiche d'information et la retourner à l'accueil de la mairie. **(Pensez à vous faire une copie de la fiche d'information pré-remplie)**

---

Nb : Toutes les informations recueillies par ce formulaire sont facultatives. Elles font l'objet d'un traitement informatique uniquement destiné à aider les pouvoirs publics dans la mise en place du dispositif d'alerte à la population du Plan Communal de Sauvegarde et de l'organisation des secours déclenchés en cas de nécessité. Conformément à la loi n°78-17 «Informatique et liberté», vous disposez de droits d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant.

# FICHE D'INFORMATION : POPULATION

## INDENTIFICATION DU FOYER (cochez la case utile)

Nom Prénom :

Nombre de personnes au foyer :

Adresse :

E-mail :

Tél.Domicile :

Tél.Portable :

Autorisation d'envoi de SMS d'alerte :  OUI  NON

## PERSONNE RESSOURCE (cochez la ou les cases utiles)

Capacité d'hébergement

Je peux héberger sous mon toit  (Nbr) personnes en cas de crise majeure sur la commune.

Matériel (ex : motopompe, groupe électrogène, tracteur, matériel de déblaiement...)

Compétence (ex : brevet de secourisme / AFPS, langues étrangères pratiquées, confection de repas pour ravitailler les sinistrés.....)

## PERSONNE VULNÉRABLE

Vous pouvez télécharger le formulaire sur le site internet de la ville :

[www.villedenay.fr](http://www.villedenay.fr) Rubrique solidarité/santé onglet Plan communal de sauvegarde ou adressez vous à l'accueil de la mairie de Nay aux heures ouvrables ou communiquez nous votre adresse par téléphone (05 59 61 90 30) afin que nous vous envoyons le formulaire.

A Nay le

Signature :

**Nb : Pensez à vous faire une copie de la fiche d'information pré remplie avant de nous l'envoyer**